

Contexte

Les PME contribuent considérablement au développement économique des pays d'Afrique subsaharienne à travers la création d'emplois, la génération de revenus, la réduction de la pauvreté et l'émancipation des femmes. Néanmoins, le manque de capitaux, de compétences et d'accès à l'électricité les empêche de participer autant qu'elles le pourraient au développement de ces économies. Par ailleurs, de récents travaux de recherche ont montré que les PME africaines souffraient de manière disproportionnée de la crise de la covid-19, car elles subissaient des chocs d'offre et de demande, et d'une incapacité (en comparaison avec les PME de pays plus avancés) à bénéficier d'un soutien public en raison de leur caractère majoritairement informel et de l'étroite marge de manœuvre budgétaire de nombreux États africains.

Au cours de la dernière décennie, les bailleurs de fonds ont accompli des progrès en matière de soutien à la croissance des PME ; toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour libérer tout leur potentiel. Les principales parties prenantes œuvrant au développement durable des PME peuvent accroître l'incidence de leurs actions en exploitant les économies d'échelle permises par la convergence de leurs objectifs. Le soutien au développement des PME renforcera le dynamisme du secteur privé africain pour en faire un moteur de croissance à long terme en Afrique. Les banques de développement multilatérales et bilatérales et les autres partenaires du développement, notamment les banques publiques de développement africaines d'envergure nationale ou régionale, jouent un rôle essentiel pour favoriser la croissance et le développement de l'entrepreneuriat et des PME en Afrique.

En réponse à ces défis et ces perspectives, l'Alliance pour l'entrepreneuriat en Afrique a été créée afin de mobiliser tous les partenaires, publics comme privés. Cette initiative multilatérale s'inscrit dans la lignée du réseau des banques publiques de développement africaines et du programme *Compact with Africa* du G20.

Cette Alliance a plus précisément pour but de favoriser le développement de TPE/PME pionnières et innovantes, lesquelles constituent la première source de croissance et de création d'emplois, et de renforcer la capacité des entrepreneurs à obtenir des financements, ce qui est un vecteur essentiel de changement, d'innovation et de croissance économique inclusive en Afrique.

Il a été demandé à la Société financière internationale (SFI) d'assurer le secrétariat de l'Alliance, ce qui contribuera à y faire participer les banques multilatérales de développement, les institutions de financement du développement et les acteurs de *Team Europe*.

Le mandat initial donné à l'Alliance est complémentaire de l'approche visant à structurer des marchés en amont appliquée par la SFI pour favoriser l'entrepreneuriat et la croissance des TPE/PME par l'élimination des obstacles systémiques et l'accroissement des investissements au niveau régional de manière à libérer tout le potentiel de ce secteur. Les activités en amont menées par la SFI consistent en des travaux de préinvestissement qui posent les bases de futures transactions. Elles incluent notamment une assistance technique, un renforcement des capacités des institutions et des entreprises privées, et un soutien aux clients et aux administrations.

Le secrétariat, assuré par la SFI, veillera à la réalisation des principaux objectifs de cette initiative, tels qu'énoncés dans la déclaration, à travers des activités de sensibilisation, d'animation et de coordination, de manière à former une coalition entre les parties prenantes autour des objectifs communs de l'Alliance. La SFI mettra son expérience de médiateur au service de l'ambition collective des membres, en toute neutralité. En particulier, les activités de soutien à l'écosystème (offre, demande et régulation) menées par la SFI pour promouvoir le développement des PME à l'échelle mondiale ou régionale lui confèrent une grande expertise technique qu'elle pourra mobiliser en sa qualité de secrétariat au profit des objectifs de l'Alliance. L'expertise de la SFI en matière d'investissement et de conseil en faveur des TPE/PME englobe la recherche de solutions aux défis liés aux changements climatiques, l'exploitation du potentiel de l'économie numérique et l'amélioration de l'efficacité des chaînes de valeur, compétences qui renforceront son efficacité dans son rôle de secrétariat.

Compétences-clés du secrétariat

- Une vision globale : une planification solide, une gestion des projets et un suivi des programmes de travail.
- La promotion d'une sensibilisation et d'une communication efficaces entre membres et entre le groupe et les tierces parties, en prodiguant des conseils pratiques sur la coopération des parties prenantes afin de favoriser l'apprentissage entre pairs et la reproduction des réussites et d'exploiter les compétences essentielles de chaque membre. Une facilitation du dialogue et des partenariats avec les gouvernements comme avec le secteur privé, en tissant des liens avec les partenaires bailleurs de fonds, et de l'accès à la connaissance du marché¹.
- Le soin du détail : les tâches administratives nécessaires au quotidien pour permettre un fonctionnement optimal du groupe, telles que la mise en place de procédures et d'outils, l'organisation de réunions, la réservation des moyens de transport et des repas lors des déplacements, l'élaboration des ordres du jour et des comptes rendus de réunion, la gestion du courrier et la rédaction de rapports.
- Une gestion financière prudente, qui intègre la production d'analyses de rentabilité, la gestion budgétaire et la présentation d'états financiers.
- Des études et un soutien stratégique, notamment l'élaboration des ordres du jour, l'analyse de données, des conseils pratiques sur les processus institutionnels qui s'appuient sur le cadre des diagnostics-pays du secteur privé, ainsi que la rédaction des rapports annuels.
- Des conseils sur les questions de gouvernance, notamment pour la rédaction de manuels de gouvernance.

¹ La constitution de partenariats stratégiques sera recherchée sur le plan technique et dans le domaine du financement en ciblant des partenaires en phase avec les priorités de l'Alliance.